



Gérante de SCI ne recouvrant pas la dette de locataire

Par **severinemoreau**, le **13/12/2015** à **16:16**

Madame, Monsieur,

Depuis sa nomination en 2013, la gérante de notre SCI Hotel St Jacques, laisse courir une créance de 42000 euros (sachant qu'elle est également associée dans la SARL d'Exploitation).

En tant qu'associée majoritaire de la SCI, ais-je la possibilité d'envisager une action en paiement soit auprès du locataire de la SARL ou de la gérante de la SCI ?

Dans l'attente de vous lire et vous en remerciant par avance, ou merci de bien vouloir me diriger sur les personnes concernées par ce problème dans ma situation.

Restant bien entendu à votre disposition,
Cdt
S.MOREAU